



## ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AUX CONSEILS D'ÉCOLE ET AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLÈGES ET LYCÉES

### POUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE, AVEC LA LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION

Nous vous invitons à connaître les horaires d'ouverture du bureau de vote. Le jour du scrutin, venez voter dans l'établissement de votre enfant. Vous pouvez aussi voter par correspondance. Les deux parents votent, pensez-y !

#### OUI

- au respect des rythmes des enfants et des adolescents,
- à la prise en charge individualisée des élèves en difficulté,
- au remplacement immédiat des enseignants absents,
- à un enseignement effectif et suivi des langues vivantes,
- à la présence de plus d'adultes dans les écoles et les établissements,
- au dialogue entre les parents et l'école.

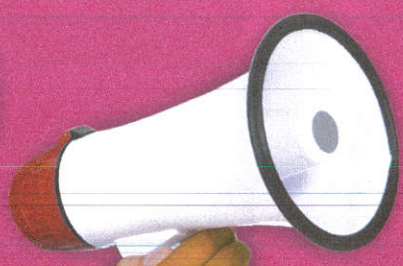
#### NON

- aux classes surchargées,
- à une orientation précoce,
- aux devoirs à la maison.

#### POUR

- des cartables moins lourds, des journées moins longues,
- des sanitaires plus propres et en nombre suffisant,
- une restauration scolaire de qualité,
- une école maternelle gratuite, accessible dès 2 ans sur tout le territoire et sans discrimination,
- des locaux accueillants et adaptés aux élèves,
- une école inclusive sur tout le territoire.

Vivre mieux à l'école pour bien apprendre

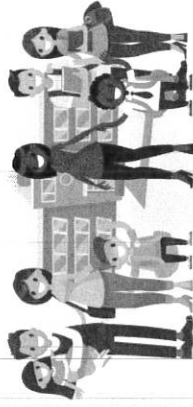


# PARENTS, VOTEZ FCPE !

FCPE • 108-110, avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS Cedex 11  
Tél : 01.43.57.16.16 • Site : [www.fcpe.asso.fr](http://www.fcpe.asso.fr)

## vendredi 12 octobre 2018 Élections des parents d'élèves au Conseil d'Administration

« L'école publique est, par principe, l'école de l'égalité ; elle forme tous les citoyens. Elle ne reconnaît aucune discrimination, aucun privilège. »



### Les candidats FCPE s'engagent !

Préoccupée par la réussite des jeunes, leur bien-être, leur santé, la FCPE agit pour :

- Un nombre de postes d'auxiliaires de vie suffisant au regard des besoins des élèves.
- Obtenir des moyens supplémentaires pour les élèves en difficulté (troubles des apprentissages)
- Des locaux et des équipements adaptés aux effectifs et aux normes en vigueur.
- Un nombre de postes d'assistants d'éducation adapté aux effectifs et à la configuration de l'établissement.

DÉFENDRE  
L'INTÉRÊT DE  
NOS ENFANTS

DÉFENDRE  
L'ÉCOLE PUBLIQUE  
ET GRATUITE

Pour que ce service profite à tous, et parce que la gratuité de l'école est plus que jamais l'une des conditions de l'égalité des chances, la FCPE :

- Veille à la diminution du nombre d'élèves par classe.
- Exige le remplacement des enseignants absents par des enseignants !
- Veille au maintien de la gratuité des manuels scolaires.
- Reste vigilante pour une participation financière raisonnable demandée aux familles lors des voyages scolaires.

REPRÉSENTER ET  
INFORMER LES  
PARENTS

Les parents élus participent pleinement aux décisions et aux orientations prises par les différentes instances du collège (Conseils de Classes, Conseils d'Administration, Commissions).

Ils contribuent ainsi à un dialogue suivi avec tous les acteurs du collège en vous consultant et vous tenant régulièrement informés.

NOS ACTIONS AU  
COLLÈGE  
CONDORCET

- Co-animation de la réunion d'introduction au rôle de parents-délégués de classe.
- Élaboration d'un kit de documents à destination des représentants des parents d'élèves (modèle de questionnaires, de comptes-rendus, etc.)
- Des échanges avec l'inspecteur d'académie pour demander un poste de surveillant supplémentaire.
- Au conseil d'administration, les élus FCPE votent POUR l'augmentation des moyens alloués.
- Sollicitation de l'inspecteur d'académie pour l'ouverture de deux classes en 2018. Une a été obtenue.

Rejoignez-nous,  
ensemble agissons pour nos enfants !

**Votez pour la liste** *fcpe*

Sandrine BARBIER Philippe LOURENÇO

Sylvain BARNAY Cécile MAROT-VALETTE

Aurélië BARRAT Cécile MERCIER

Jean-Fabrice BOBO Céline MORGON-COLLOVRAY

Christophe DALLA COSTA Vincent ROLLIN

Sandrine GUY Valérie VERNATON-PERRIN